

Tripoli, Libye, 13 mai (Infosplusgabon) - Une délégation de membres de l'Autorité constituante chargée de rédiger le projet de constitution s'est réunie vendredi à Tunis, en Tunisie, avec un certain nombre d'ambassadeurs et de représentants de la Communauté internationale en Libye sous l'égide de la Mission d'Appui des Nations unies en Libye (UNSMIL).

La délégation de la Commission constitutionnelle libyenne a présenté, au cours de la réunion, un mémorandum sur le processus de rédaction de la constitution.

La délégation de la Constituante comprend les députés Daou Mansouri, Hedi Abou Hamra, Omar al-Naes, Khaled Touati et Nadia Omran.

L'Autorité constituante chargée de rédiger le projet de la Constitution a appelé les institutions de l'Etat libyen à respecter les décisions de la justice libyenne, demandant à la Chambre des représentants (Parlement) d'émettre la loi du référendum sur le projet de loi de Constitution afin de le soumettre à l'approbation du peuple libyen.

Le projet de Constitution a été adopté le 29 juillet 2017 avec une majorité constitutionnelle valide de 43 membres sur un total de 44 présents.

Le projet de Constitution constitue une base plaçant la Libye dans la construction d'un nouvel Etat moderne, ancré dans les principes de la démocratie et de la séparation des pouvoirs, la primauté du droit et le respect des droits de l'Homme, y compris l'égalité pour tous, et en garantissant les droits des femmes et de toutes les composantes de l'identité nationale libyenne.

FIN/INFOSPLUSGABON/FTY/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon